



La lettre du MASTROU

N° 15 2 mars 2013

Edité par l'association des Amis du Nouveau chemin de fer du Vivarais.

Depuis 2 semaines ont commencés les travaux de voies en gare de Lamastre.

Grands bouleversements avec le décaissement de l'emplacement des voies à renouveler. Avant la pose du nouveau plan de voie, de nombreuses tranchées sont ouvertes pour faire passer les gaines électriques destinées à alimenter les éclairages extérieurs (il aura 3 pylônes d'éclairage dans la zone voies), il faut aussi refaire toute l'alimentation en eau de la grue hydraulique et prévoir la remise en service du château d'eau.

De plus un bâtiment "sanitaires" sera construit à l'emplacement de l'ancien quai à charbon dans le prolongement de la lampisterie.



*21-02-13- Lamastre. Une autre vue de l'emplacement de la remise à charbon.
Photo : Michel Pin*

Tout commence par le décaissement en profondeur des zones à traiter.



A gros chantier gros moyens !





C' est l'occasion de retrouver des vestiges de la première gare. En effet la gare de Lamastre a été agrandie pour le prolongement de la ligne vers le Cheylard en 1903 et le plan de voies refait à cette occasion.





Le ballast est déchargé par camion sur l'emplacement des futures voies et égalisé.





Pendant ce temps, une équipe prépare des coupons de voies qui sont ensuite déposés sur la nouvelle plateforme.







le chantier est arrêté au niveau du côté BV de l'atelier.



.Une autre équipe est en train de mettre en place les alimentations en eau et en électricité de toutes les installations extérieures (pylônes d'éclairage, lampadaires de quai, grue d'alimentation, château d'eau, ...).



Ainsi la grue d'alimentation en eau côté Tournon a été enlevée de son emplacement car tout doit être refait à neuf. D'ailleurs trois pylônes d'éclairage seront installés entre les voies.



[contacts :.lesamisducfv@hotmail.fr](mailto:lesamisducfv@hotmail.fr)

Merci à Michel, Bertrand , Franck, Philippe, Laurent pour les photos.

Droits des textes et photos réservés à leurs auteurs et « aux amis du nouveau CFV »

Reproduction et diffusion doivent se faire avec l'accord de l'association.